

Conseil municipal

ZAC de la Bourse : la droite joue la prudence face aux critiques

« Le projet n'est pas totalement définitif » affirme Claude Vallette, adjoint à l'urbanisme, face à l'ensemble des élus de gauche qui dénoncent « une opération commerciale ».

La création d'une ZAC dans le quartier de la Bourse a été adoptée hier par la majorité de droite du conseil municipal.

Mais elle est loin d'avoir gagné la partie tant le contenu de son projet soulève une levée de boucliers. La gauche a été unanime pour voter contre ce dossier qui prévoit notamment la construction de deux barres de 19 mètres de haut entre les trois tours Labourdettes, le long du Cours Belsunce et une extension du centre commercial.

Le premier à monter au créneau est Philippe Sanmarco (Convention citoyenne) : « dans cet espace, il faut recoudre, aérer, tenir compte de l'existant, avoir une vision d'urbanisme. A la lecture, ce projet va aggraver la situation. Au nom de la requalification des espaces publics, ils sont supprimés ! » Il lance à Jean-Claude Gaudin : « vous vous êtes mis d'emblée sur le registre de l'extension commerciale avec un opérateur, Ségécé, filiale de BNP Paribas ».

Les socialistes dénoncent aussi « une simple opération de développement commercial et de privatisation du do-



Jean Dufour (PCF) : « Le périmètre de la ZAC n'a pas été étudié, permettre au centre commercial d'agrandir sa surface de vente... » Photo Stéphane CLAD

maine public » et jugent que le projet « va à l'encontre de l'intérêt général » comme le souligne Lisette Narducci.

Jean-Pierre Fouquet (Vert) est tout aussi sévère : « c'est une mauvaise opération d'urbanisme. En faisant monter les immeubles à 19 mètres de haut, on écrase le sol ; on confisque la place pour les promeneurs. C'est une vision étriquée de cette ZAC ».

Jean Dufour (PCF) dénonce « une politique du fil de l'eau, plus soucieuse de saisir l'opportunité financière que de donner à Marseille un centre-ville comme l'ont déjà d'autres capitales régionales ». Le dossier de ZAC est, selon lui, « révélateur ». « Qui est réellement à l'initiative ? » interroge le

conseiller municipal. « La mairie ne fait au mieux, accompagnée d'un projet financier dans le groupe Ségécé sera le principal bénéficiaire. C'est votre choix, mais un choix aux conséquences lourdes en matière d'espaces publics, de qualité de vie, de conception de la fonction commerce en centre-ville ». Car pour Jean Dufour, « faire le choix du centre commercial du centre-ville, c'est continuer cette politique de désertification des rues du centre ».

Claude Vallette n'a qu'une réplique : la gauche « déraile » mais lui dérape en lançant à ses détracteurs : « c'est dans votre système cérébral ! » Il joue ensuite la prudence : « On est en concertation préalable. Se pose le

problème des constructions possibles entre les tours. Cela peut être plus ou moins haut. Le projet n'est pas totalement définitif ». Jean-Claude Gaudin prend moins de précautions et confirme que l'objectif est bien d'attirer le chaland marseillais : « notre volonté n'est pas de toujours amener la clientèle de Marseille à Auchan. Ils (les Marseillais) apportent leurs richesses à l'extérieur de la ville ». Il explore le maire qui ajoute : « nous essayons d'attirer les choses et d'en tirer des bénéfices sur le plan économique ». La ZAC permet la naissance de la ville qui comprend mieux le service à l'espace public.

Françoise VENTURA